

TRAITÉS ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 153 autorisant la ratification de la convention entre la République française et la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions et sur les donations (ensemble un protocole)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 29 août 2007 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Jean Ueberschlag (31 octobre 2007) - Rapport n° 492 (11 décembre 2007) - Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (4 décembre 2007)

Discussion et adoption le 18 décembre 2007 - Projet de loi n° 70

Sénat (première lecture)

Dépôt le 19 décembre 2007 - N° 144 (2007-2008)

Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation

PREMIÈRE LECTURE

**Procédure d'examen simplifiée [18 décembre 2007]
(p. 5382)**

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 5382)